



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CONSIGNES AUX CANDIDATS

NOTA

Les DR seront regroupés et agrafés dans une « copie d'examen » servant de chemise globale

Vous rendrez obligatoirement tous les DR, même si vous n'avez pas traité toutes les questions

Les questions peuvent être traitées séparément

REMARQUES REGLEMENTAIRES

Calculatrice autorisée, conformément à la circulaire n°99-186 du 16/11/99

Tous documents, autres que ceux fournis sont formellement interdits

DE	Documents d'études
PE	Pièces écrites
PG	Pièces graphiques
DR	Documents réponses
DT	Documents techniques

**Ce sujet comporte 17 pages, numérotées 1/17 à 17/17.
Assurez-vous qu'il est complet.**

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – ŒUVRE

EPREUVE E.2 : UNITE U22 Analyse technique d'un ouvrage

Session 2014



SOMMAIRE

	Support papier	Support numérisé
DOSSIER ETUDES	DE1 à DE5	
DOCUMENTS REponses	DR1 à DR6	
DOSSIER TECHNIQUE	DT1 à DT3	DT4 à DT6

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles

Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	Coefficient : 2
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h Page : 1/17	

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

**TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – ŒUVRE**

**EPREUVE E.2 : UNITE U22
Analyse technique d'un ouvrage**

Session 2014



DOSSIER ETUDES		
N° ETUDES	ACTIVITES	BAREME
ETUDE 1	Etudes des fondations	
ETUDE 2	Tableau nomenclature d'aciers	
ETUDE 3	Etude système d'étanchéité	
ETUDE 4	Etude réseaux E.P. /E.V.	
ETUDE 5	Etude voile B.A.	
	Total =	

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 2/17
		Coefficient : 2

BAC PROFESSIONNEL
TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – ŒUVRE

ETUDE N° 1

SITUATION : Chargé de la préparation des ouvrages du RDC du bâtiment A, vous étudiez les fondations des files 1 à 7 et en particulier les semelles filantes des files 2 et C.

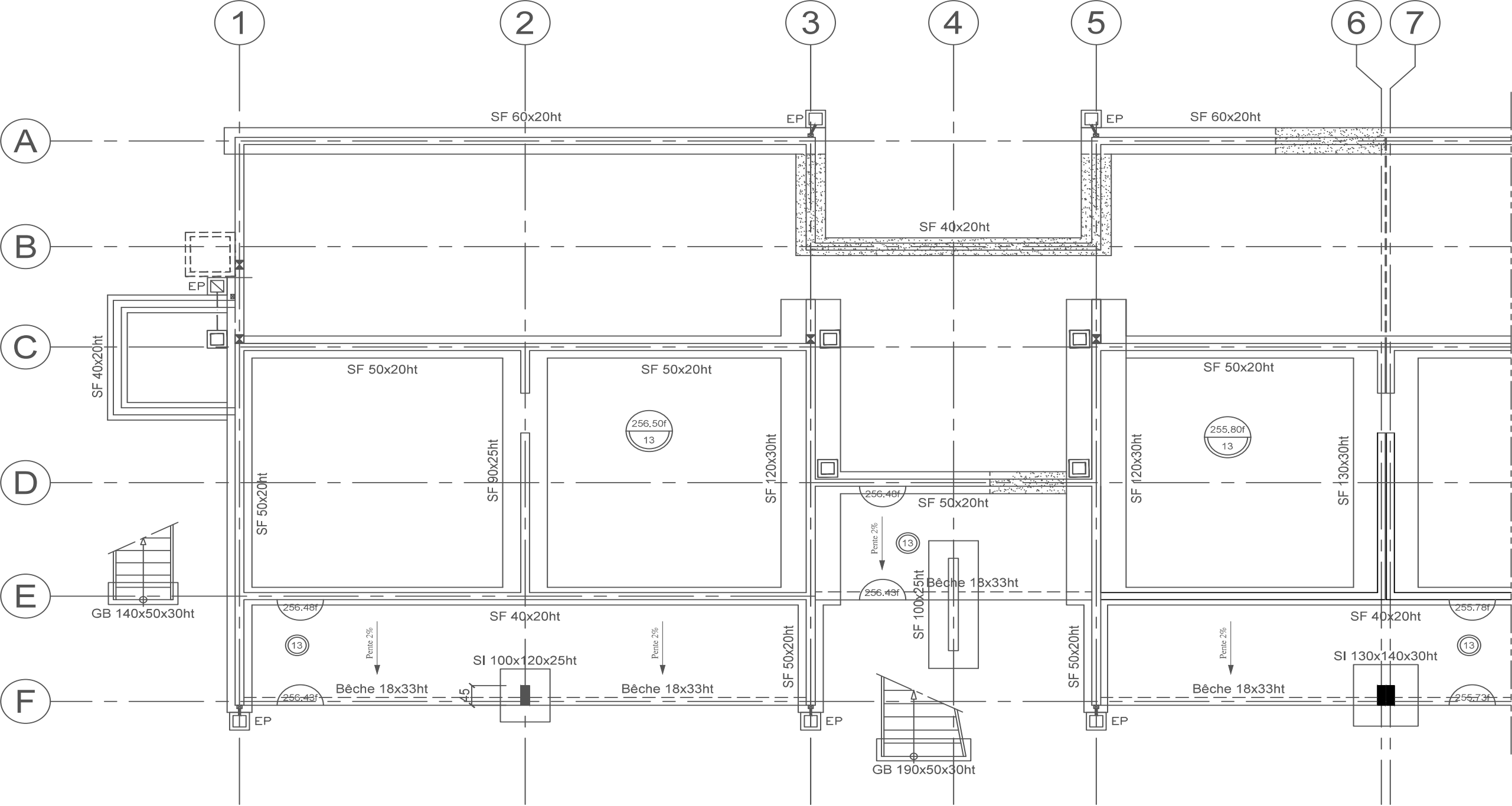
Documents :		Papier	Informatique
-Fiche contrat	DE1	X	X
-Document Réponse	DR1	X	
-Document Réponse	DR2	X	
-Plan de fondations	PG8	X	
-Coupe 1-1	PG9	X	
-Extrait du CCTP	PE1	X	

On vous demande	Critères d'évaluation	Barème
Sur document réponse DR1 : 1-1) Repérer sur le plan de fondations les zones de: - étanchéité enterrée - joint de dilatation - vide sanitaire - dallage en utilisant les légendes proposées. Sur document réponse DR2 : 1-2) Compléter la coupe AA (sur file 2) en indiquant le nom et les dimensions des éléments constituant cette coupe sur fondation. 1-3) Compléter la coupe BB (sur file C) en indiquant - le niveau et l'épaisseur du dallage, - la largeur ainsi que la hauteur de la semelle et du béton de propreté, - la zone de vide sanitaire et le diamètre du drain utilisé - l'épaisseur du mur.	Respect des légendes de repérage des zones demandées Réponses claires et exactes Dessin clair et propre, valeurs exactes des différentes cotations.	

DE1

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 3/17
Coefficient : 2		

Question 1-1



LEGENDES



Trait rouge pour étanchéité enterrée



Zone de vide sanitaire



Zone de dallage épaisseur 13 cm



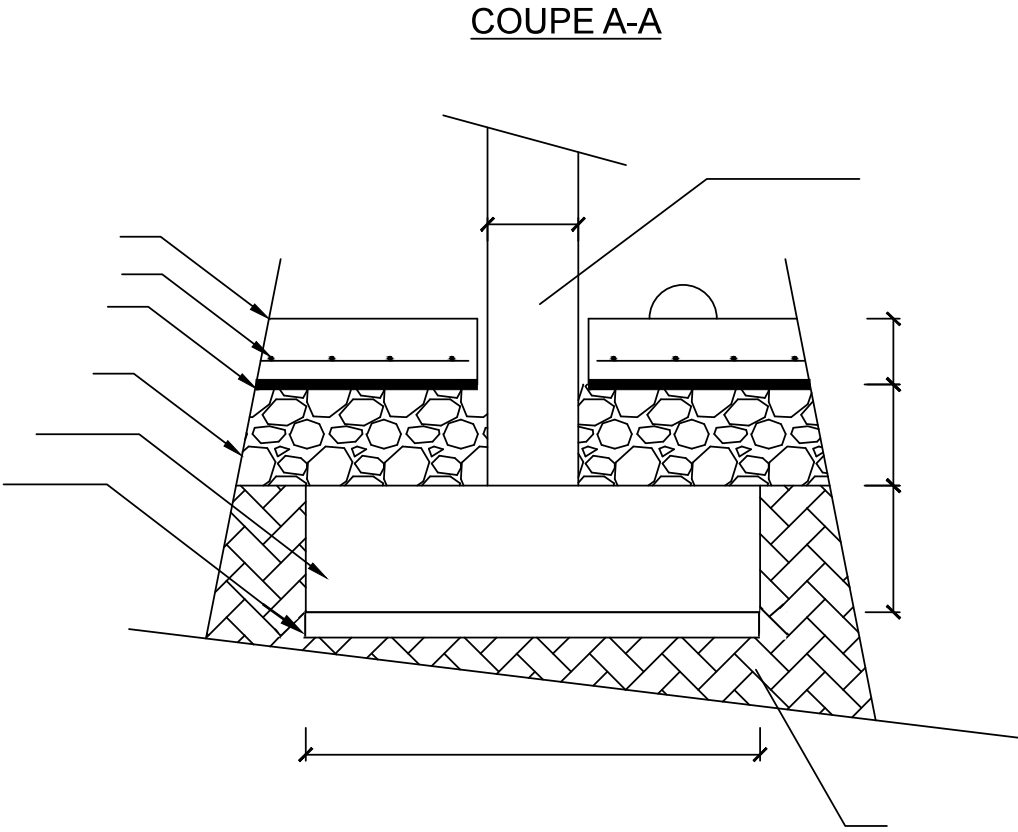
Trait bleu pour joint de dilatation

Total DR1 :

DR1

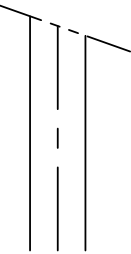
Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO AP 1406-TBO T22	Epreuve E.2 – U22	
	Durée : 4 h	Page : 4/17
Coefficient : 2		

Question 1-2



Question 1-3

COUPE B-B



Total DR2 :

DR2

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 5/17
Coefficient : 2		

**BAC PROFESSIONNEL
TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – ŒUVRE**

ETUDE N° 2

SITUATION : Chargé de la préparation et de la réalisation de la poutre Po1, vous devez étudier les armatures en vue de sa préparation et de sa mise en œuvre.

Documents :		Papier	Informatique
-Fiche contrat	DE2	X	
-Document Réponse	DR3	X	
-Plan d'armature poutre Po1	DT1	X	
-Façonnage des armatures	DT2	X	

On vous demande	Critères d'évaluation	Barème
Sur document réponse DR3 : 2-1) Déterminer la longueur développée (L_d) des armatures cintrées repérées ① et ③. 2-2) Déterminer la longueur développée (L_d) d'un cadre repéré ④. puis d'un étrier repéré ⑤. 2-3) Compléter la nomenclature donnée des différentes armatures de cette poutre.	Le résultat est exact. Les résultats sont exacts. Le tableau est renseigné pour toutes les armatures. (les valeurs sont exactes).	

DE2

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nêfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 6/17
Coefficient : 2		

Question 2-1

Repère ① :
.....

Repère ③ :
.....

Question 2- 2

Ld cadre ④ :.....
.....

Ld étrier ⑤ :
.....

Question 2-3 / 3 points

NOMENCLATURE DES ACIERS											
Repère	Désignation	Croquis	Nombre	φ en mm	L.d. en m	Longueur totale en m					
						HA 8	HA 10	HA 12	HA 14	HA 16	HA 20
Longueur par diamètre en m											
Masse unitaire kg/m						0,222	0,394	0,616	0,887	1,208	1,578
Masse totale par diamètre kg											
Masse totale acier kg											
Volume poutre m³											
Ratio d’acier kg/m³											

Total DR3 :

DR3

BAC PROFESSIONNEL
TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – ŒUVRE

ETUDE N° 3

SITUATION : Afin d’assurer une bonne évacuation des eaux pluviales au niveau des murs enterrés, vous étudierez les dispositions constructives du système étanchéité et du drain.

Documents :		Papier	Informatique
-Fiche contrat -Plan de fondations -Extraits du CCTP -Document réponse -Fiche technique Solinet 20/60 -Fiche technique Sopréma -Fiche technique Bidim S	DE3 PG8 PE1 DR4 DT3 DT4 DT5	X X X X	 X X

On vous demande	Critères d’évaluation	Barème
Sur document réponse DR4 : 3-1) Indiquer le rôle de chaque élément composant le système drainant 3-2) Représenter le système drainant de la file 1 du bâtiment A du mur enterré 3-3) Désigner les différents éléments du système drainant	Réponse exacte Représentation juste et soignée Les éléments sont bien repérés	

DE3

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 8/17
Coefficient : 2		

Question 3-1

Système drainant :

Sopralène Flam Jardin :

.....

Solin :

.....

Drain :

.....

Protecdrain :

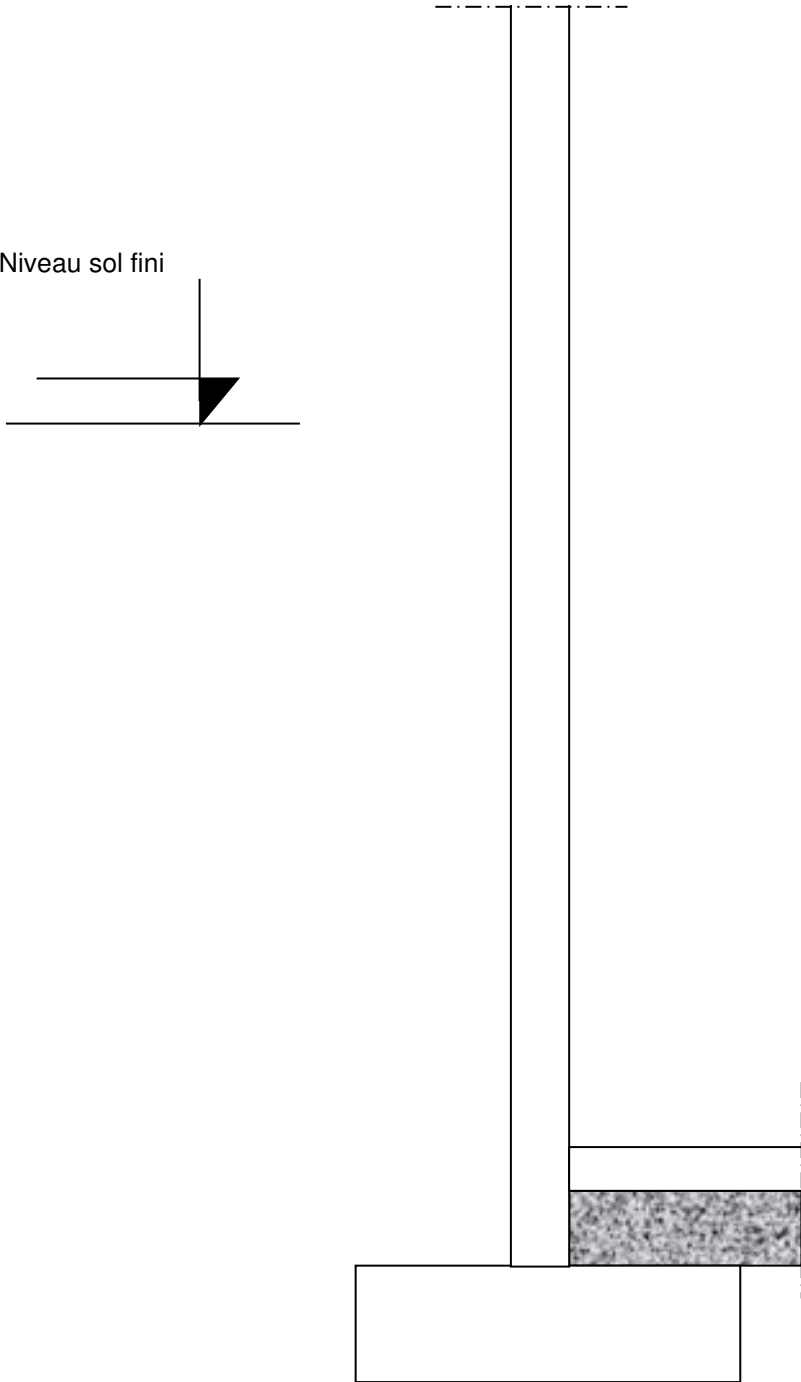
.....

Question 3-2

Coupe verticale

Question 3-3

Repérage



Total DR4 :

DR4

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 9/17
Coefficient : 2		

**BAC PROFESSIONNEL
TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – ŒUVRE**

ETUDE N° 4

SITUATION : Chargé de la préparation et de la réalisation des réseaux EP et EV, vous devez étudier le cheminement de ceux-ci et déterminer les cotes de niveau des différents regards.

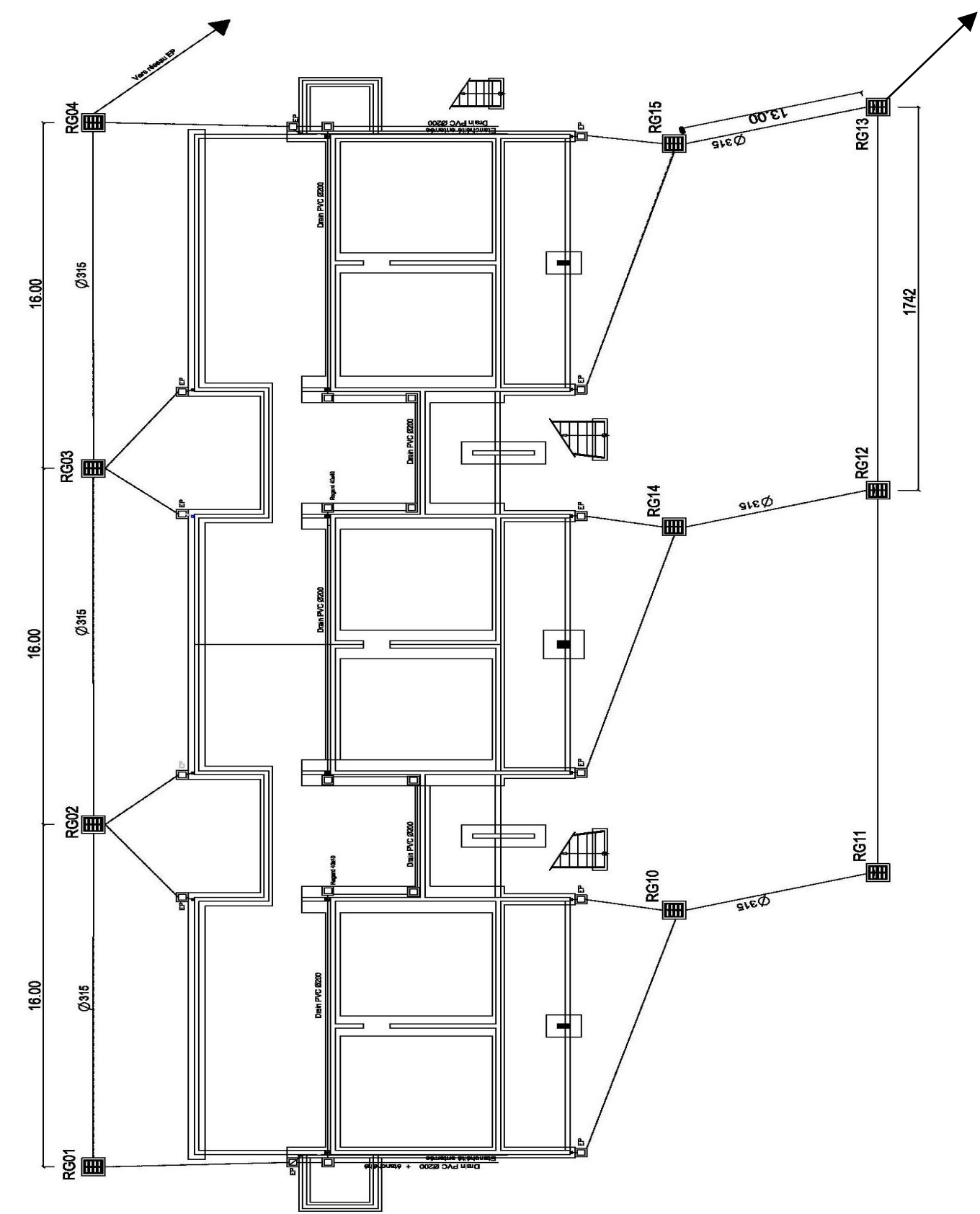
Documents :		Papier	Informatique
-Fiche contrat -Document réponse -Fiche technique grillages avertisseurs	DE3 DR5 DT6	X X	X

On vous demande	Critères d'évaluation	Barème
Sur document réponse DR5 : 4-1) Indiquer par des flèches, le sens des écoulements des eaux pluviales pour chaque tronçon. 4-2) Quelle est la couleur du grillage avertisseur signalant la présence d'un réseau assainissement d'eaux usées. 4-3) Donner le nombre de regards EP, à grille et de Branchements. 4-4) Compléter le tableau des réseaux des eaux pluviales.	Représentation correcte et soignée Réponse exacte Réponses exactes Valeurs exactes	

DE4

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 10/17
Coefficient : 2		

Question 4-1



Question 4-2 :

Le grillage avertisseur :

Question 4-3 :

Nombre de regards à grille :

Nombre de regards de branchement en périphérie :

Nombre de regards de branchement dans le vide sanitaire :

Question 4-4 :

RESEAUX EAUX PLUVIALES						
REPÈRE	TAMPON	FE	LONGUEUR (m)	PENTE %	DENIVELÉE (m)	DIAMÈTRE
RG01	258,95	258,35	16,00	1,5	0,24	
RG02	258,95	258,11		2,9		
RG03	258,25			1,5		
RG04	256,25					
RG15	255,3	253,87		5		
RG13	255,51					

Total DR5 :

DR5

BAC PROFESSIONNEL
TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – ŒUVRE

ETUDE N° 5

SITUATION : Vous êtes chargé de la réalisation des voiles du 1^{er} étage de la façade sud, on vous demande de repérer et d'implanter les différentes réservations, puis de réaliser la commande de béton de ce voile.

Documents :		Papier	Informatique
-Fiche contrat	DE5	X	
-Document réponse	DR6	X	
-Plan des façades Bâtiment A	PG3	X	
-Extrait du Plan Plancher haut 1 ^{er} Etage	PG7	X	
-Coupe 1-1	PG9	X	

On vous demande	Critères d'évaluation	Barème
Sur document réponse DR5 : 5-1) Dessiner à l'échelle 1/50 les différentes réservations sur la vue en élévation du voile 1-D à 3-D 5-2) Coter la position de toutes les réservations 5-3) Compléter le tableau de commande de béton	Représentation et positionnement des réservations exacts Cotation exacte Valeurs exactes	

DE5

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 12/17
		Coefficient : 2

Question 5-1 : Vue en élévation Echelle 1/50

Elévation voile1-D à 3-D

Question 5-2 : Cotation

Nota :
L’axe des ventilations hautes est placé
à une hauteur de 2,00 m du plancher

L’axe des ventilations basses est placé
à une hauteur de 0,30 m du plancher

Le diamètre des réservations pour les ventilations : 15 cm



Question 5-3 : Commande

Eléments	Nombre	Longueur (m)	Largeur (m)	Epaisseur (m)	Volume (m³)
Voile 1D – 3D	1	11,68	2,50	0,16	4,672
TOTAL					

Total DR6 :

DR6

**TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – ŒUVRE**

**EPREUVE E.2 : UNITE U22
Analyse technique d'un ouvrage**



DOSSIER TECHNIQUE

N° DT	Documents	Support papier	Support numérisé
DT1	Plan d'armature poutre Po1	X	
DT2	Façonnage des armatures	X	
DT3	Fiche technique Solinet 20/60	X	
DT4	Fiche technique Sopréma		X
DT5	Fiche technique Bidim S		X
DT6	Fiche technique grillages avertisseurs		X

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles			
Bac Professionnel TB ORGO		Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 14/17	Coefficient : 2

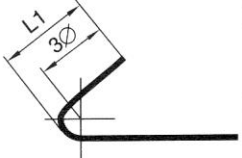
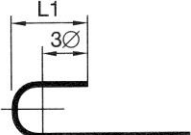
Pos.	Armature	Code	Forme
1	3HA20		
2	3HA20		
3	3HA14		
4	56HA8		
5	56HA8		

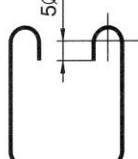
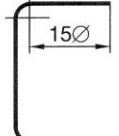
Tél.		Fax		Béton = 0,580 m³		Acier HA = kg		HA500	
Tenue au feu 1h		Fissuration peu préjudiciable		Reprise de bétonnage : Oui		Fc28 = 25MPa			
HAUT DU R+2		Po1		Nombre 1		Surface du coffrage = m2		Enrobage inférieur 4 cm Enrobage supérieur 4 cm	
Section 45x22						Densité = kg/ m3			
						Diamètre moyen = 10.3mm			

DT1

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 15/17
Coefficient : 2		

Façonnage des armatures

LONGUEUR DÉVELOPPÉE DES ACIERS LONGITUDINAUX								
FeE 400 Fc28 = 35 mPa								
(mm)								
Ø	ΔL	L1	ΔL	L1	ΔL	L1	ΔL	L1
6	170	170	60	50	70	90	90	60
8	220	220	80	70	90	120	120	70
10	280	280	100	80	110	140	150	90
12	340	340	120	110	140	170	180	110
14	390	390	140	120	150	200	210	130
16	450	450	160	140	180	230	240	150
20	560	560	200	170	220	280	300	180
25	700	700	250	210	280	360	380	230
32	900	900	320	270	360	460	480	290
40	1 120	1 120	400	330	450	570	600	360

LONGUEUR DÉVELOPPÉE DES ACIERS TRANSVERSAUX					
(mm)	Cadres	Étriers	Épingles		
					
Ø	ΔL	ΔL	ΔL	ΔL	ΔL
6	120	110	90	110	200
8	160	160	120	160	260
10	200	200	160	200	320
12	240	240	190	240	390
14	280	310	240	310	460
16	340	410	310	410	530

Cotes en mm

ΔL : Supplément de longueur / longueur d'encombrement.
L1 : Longueur d'ancrage.

DT2

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles			
Bac Professionnel TB ORGO		Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22		Durée : 4 h	Page : 16/17
			Coefficient : 2

Solinet® 20/60

A. Description

1. Principe

Bandes de solins en aluminium extrudé destinées à empêcher les eaux de ruissellement ou de rejaillissement de s'infiltrer derrière les relevés d'étanchéité établis sur reliefs en maçonnerie dans les conditions définies par la norme NF P 10-203 (référence DTU 20.12).

Le procédé Solinet® est destiné aux toitures-terrasses et toitures inclinées inaccessibles, terrasses techniques ou à zones techniques, terrasses accessibles aux piétons et au séjour avec dalles sur plots, toitures accessibles aux véhicules légers, toitures-terrasses jardins (ou à végétation intensive) et terrasses toitures végétalisées (ou à végétation extensive) (cf. *tableaux 1* Récapitulatif des Solinet). Le choix du profil SOLINET est fonction du recouvrement et du débord.

Le SOLINET porte-dalle (cf. *figure 10*) remplit la double fonction de protection de relevés et de support de dalles dans le cas de terrasses accessibles avec dalles sur plots.

1.1 Tête double-joint des Solinet

La tête de tous les modèles de la gamme Solinet est caractérisée par :

- Une forme en carré (10 mm x 10 mm), qui permet de recevoir la quantité nécessaire de joint « pompe » (voir § 4.7 ci-après) pour une bonne étanchéité ;
- Un double joint en mousse polyéthylène :
 - joint compressible en partie arrière pour le rattrapage des inégalités du support, servant de premier niveau d'étanchéité et de barrière aux migrations des bituminés,
 - fond de joint en partie supérieure qui limite la profondeur et définit le profil intérieur du joint de calfeutrement, afin de garantir sa stabilité conformément à la norme NF P 85-210 (réf. DTU 44.1).

1.2 Perçage

Le diamètre des pré-perçements en usine est de 7 mm. Entraxe de perçage (cf. *tableaux 1* Récapitulatif des Solinet).

Si le profil de la gamme Solinet doit être cintré, les éléments sont à percer sur place.

1.3 Accessoires

1.31 Fourreaux d'angle et fourreaux de jonction

La jonction entre éléments est assurée par des fourreaux de jonction.

La jonction entre éléments dans les angles est assurée par des fourreaux d'angles sortants ou rentrants (cf. *figures 2 à 4, 6 à 11*). La jonction dans les angles en pente peut être assurée par un fourreau d'angle à degré variable dans le cas du SOLINET 10/50 (cf. *figure 12*).

1.32 Protecteur alu

Les profils de la gamme Solinet® peuvent recevoir en tête un PROTECTEUR ALU dont la fonction est de protéger contre :

- les UV,
- les intempéries,
- le vandalisme (dissuasion optique),
- les volatiles (mouettes, pigeons, etc.),

et d'assurer une protection efficace de la visserie.

Le PROTECTEUR ALU est parfois obligatoire (cf. § 2 ci-après).

1.33 Visserie

La visserie à utiliser sur béton est DANIVIT Ø 6 mm, avec vis (clou) en acier inox A2 (AISI 304), ou de qualité équivalente en inox (de qualité A2 au moins).

Dans le cas de climat atmosphérique marin, on utilisera de la visserie inox de qualité A2 ou A4 selon l'exposition.

Dans le cas du SOLINET porte-dalle la fixation est obligatoirement DANIVIT Ø 6 mm, avec vis en acier inoxydable A2.

Pour d'autres supports, se conformer aux prescriptions des fabricants de vis en fonction de la nature du support, ou consulter la société Dani Alu.

1.34 Mastic silicone

Mastic de calfeutrement bénéficiant de la certification du SFJF, adhérent sans primaire sur l'aluminium anodisé, du *tableau* suivant ⁽¹⁾ :

Fournisseur	Nom du fournisseur	Référence
Fabricant de matière première	Dow Corning	DC 794 F transparent DC 796 gamme couleur
	Wacker	Élastocil 400 Élastocil 440 Élastocil 205
	Rhodia	<u>Mastics colorés :</u> Rhodia construction Rhodia Menuiserie Bois-alu PVC <u>Mastics translucides :</u> Rhodia Menuiserie Translucide Rhodia Miroiterie Rhodia Construction translucide
	GE Bayer Silicones	Silglaze N translucide et couleur Silpruf couleur Mutisil translucide et couleur
Formulateur	DL Chemical	AM 85, gamme couleur

2. Destination

Le procédé s'applique sur un ouvrage comportant essentiellement :

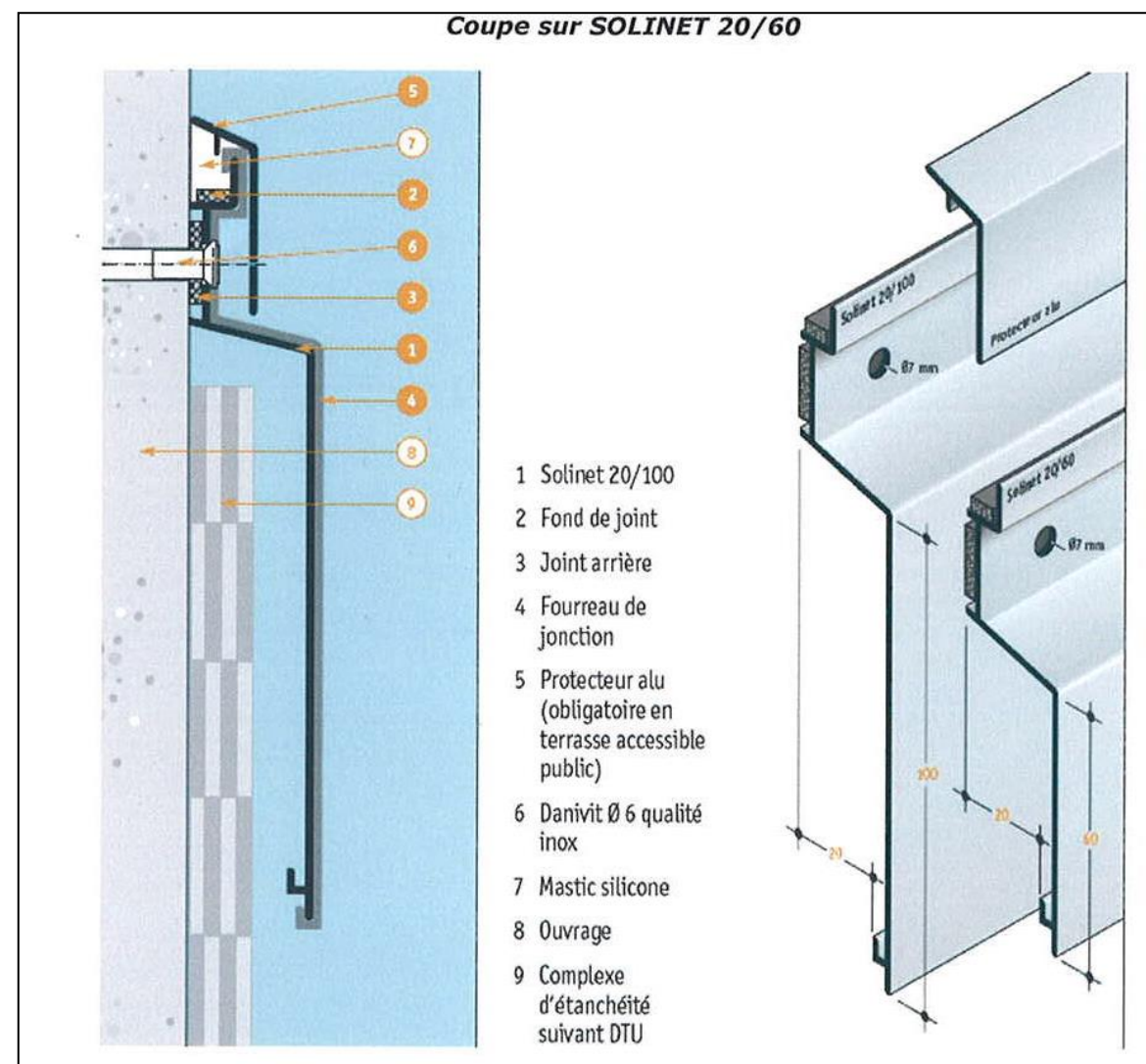
- Un relief en béton (banché, en panneaux préfabriqués) ou, pour les travaux de réfection, en maçonnerie d'éléments pleins enduits (enduit hydraulique exclusivement) ;
- Des maçonneries d'éléments creux enduits (enduit hydraulique exclusivement) pour les travaux de réfection ;
et pouvant comporter une isolation thermique support du relevé d'étanchéité, d'épaisseur jusqu'à 50 mm.

Pour un relief isolé, le profil SOLINET 100/50 convient jusqu'à une épaisseur d'isolant de 100 mm pour les toitures inaccessibles ou terrasses techniques (terrasses accessibles exclues).

Il est destiné aux classes d'accessibilité suivantes :

- inaccessible ou technique,
- accessible aux piétons et au séjour avec protection par dalles sur plots ; dans ce cas, il comporte le cas échéant un élément additionnel PROTECTEUR ALU,
- accessible au public ; dans ce cas il comporte un PROTECTEUR ALU,
- toiture-terrasse jardin (ou à végétalisation intensive),
- terrasse et toiture végétalisée (ou à végétalisation extensive),
- accessible aux véhicules légers avec un relevé d'étanchéité sous protection dure (SOLINET SPÉCIAL PONT ET PARKING).

Coupe sur SOLINET 20/60



- 1 Solinet 20/100
- 2 Fond de joint
- 3 Joint arrière
- 4 Fourreau de jonction
- 5 Protecteur alu (obligatoire en terrasse accessible public)
- 6 Danivit Ø 6 qualité inox
- 7 Mastic silicone
- 8 Ouvrage
- 9 Complexe d'étanchéité suivant DTU

DT3

Projet : 75 L.L.S à Bois De Nèfles		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U22	
AP 1406-TBO T22	Durée : 4 h	Page : 17/17
		Coefficient : 2

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.